L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 DECEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
F. WESSE & Co
EDITEURS PROPRIETAIRES,
F. WESSE, A. DUPOUR
UNIVERSEL, A. MARMY
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

CONDITIONS DE L'ABEILLE
MARDI MATIN, 13 DECEMBRE.

☞ Un accident survenu à notre presse nous occasionne un retard dans l'impression de notre feuille de ce jour. Nous serons à même demain de la faire paraître à l'heure ordinaire.

Abonnés à la semaine.

Le porteur de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour dix ou six numéros, à payer aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par L. F. Grell, 93, Passage de la Bourse — Un beau mobilier, outils d'horlogerie, livres, odes, etc. — Aussi : Effets divers de la succession de Barbe & Mlle Rondeau.

Par E. Roger & Co, 28, Vieille Levée — Sucres, rhums, marchandises sèches, etc.

Par D. E. Morgan, à la vente de Noyrac, Magnier Daniel—Farines, marchandises sèches, vins, rhums, rentes de la ci-devant Louisiane—Aussi, à 10 heures, au No 60 rue des Magasins—Cheval d'embarquage.

Par R. B. Sykes, 45 rue des Magasins — Raisins, noix et amandes.

Par L. A. Levy Jr & Co, en magasin de MM. Gomez & Maioh, 34, rue Tchoupitoulas — Cigares de la vente.

Par C. Vinet, à midi, pour le compte de qui de droit, rue Bourbon, etc.

☞ Pour le Feuilleton, voir la seconde page.

Le Nord et le Sud.

Une des plus tristes conséquences de l'attentat de Harper's Ferry, n'est pas le sang versé par John Brown et ses complices, mais tout conduit à y a des victimes, et Dieu sait que dans ce pays nous attachons assez peu de prix à la vie humaine. Ce que nous déplorons le plus, c'est le ressentiment profond que la rébellion abolitionniste a excité dans le Sud, et l'anéantissement du peu de confiance que celui ci avait encore dans la sagesse du Nord.

Jusqu'au jour funeste où quelques fanatiques ont eu l'audace de porter la guerre civile en Virginie, il n'y avait eu entre les Etats libres et les Etats à esclaves qu'un échange de récriminations et de provocations. Un s'accusait réciproquement, on se défiait à distance, on menaçait même de scinder l'Union à la moindre atteinte portée aux droits constitutionnels des citoyens, mais des mots on se gardait bien de passer aux actes. Le coup de main de John Brown, après avoir frappé de stupeur les Etats à esclaves, a changé en haine les sentiments fraternels qu'ils avaient encore pour le Nord. Et chose bien remarquable, la défiance au lieu d'effacer va croissant avec le temps, et chaque exécution du chef des agitateurs, loin d'apaiser les craintes, les a au contraire accrues outre-mesure.

Les abolitionistes des Etats libres ont parlé, ont écrit, dressé des autels à Brown dont ils font un martyr. Ils ne prononcent son nom qu'avec vénération. Ils font déjà mieux, ô honte ! à côté de ceux des héros de l'indépendance américaine. Pour eux, l'audacieux meurtrier était un intrépide soldat de la liberté qui a glorieusement succombé au service d'une cause sainte. Ils affectent d'oublier que ce prétendu héros, obéissant à d'implacables haines, s'était rendu en Virginie pour armer les Africains contre ses frères blancs et y organiser le massacre de ces derniers. Avait il pu croire que ces mêmes scènes ne seraient laissé dépouiller sans opposer la moindre résistance aux envahisseurs ? C'est impossible. Il savait très bien que sa criminelle entreprise provoquerait de sanglants conflits, puisqu'il avait quelque part un dépôt d'armes. Il a donc été coupable de haute trahison, et les scandaleuses sympathies dont qui ont éclaté dans le nord, avant et après son exécution, sont à la fois une injure et une menace pour le Sud.

Nous ne sommes donc pas étonnés de l'attitude communistes que celui ci semble vouloir prendre. La Virginie tout entière est sous les armes, et le même esprit belliqueux se manifeste dans les divers Etats à esclaves. On dirait que l'ennemi est à nos portes. Les gouverneurs, dans leurs messages annuels, puisent successivement le langage alarmé, et les législatures votent des subsides pour la défense du pays. Le Nord va-t-il enfin ouvrir les yeux et comprendra-t-il ce qu'il y a de grave dans la position actuelle ? Nous l'espérons.

Si le Sud arme, ce n'est pas pour attaquer, c'est pour se défendre. Le Nord, par ses perpétuelles agressions, nous a placés dans une position si fâcheuse que nous sommes obligés à le prévenir le cas où il nous obligerait à opposer la force à la force, la violence à la violence. Les Etats libres renferment cependant beaucoup de citoyens dévoués à l'Union. Leur devoir est de protester hautement contre les coupables manœuvres des agitateurs abolitionistes et de se joindre au Sud, pour perpétuer l'esclavage qu'ils condamnent en principe et qu'ils ne sont certainement pas forcés de maintenir, mais pour sauver la république qui n'a jamais été exposée à un péril plus imminent.

L'alternative sera nettement posée par le Sud à la Convention chargée de désigner les candidats pour la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis, et qui doit se réunir à Charleston dans quelques mois. Il faudra ou que les Etats libres se décident à respecter les droits constitutionnels des Etats à esclaves ou qu'ils se résignent à une séparation. Or, la rupture du pacte fédéral serait non-seulement une calamité nationale, mais une mesure funeste au principe démocratique représenté par le gouvernement américain depuis la fin du siècle dernier. Ceux qui croient encore, dans l'ancien comme dans le Nouveau Monde, à la liberté et à la solidarité des peuples, perdront toute espérance et ne verront plus de refuge que dans le despotisme. Pour nous qui sommes libres, comme pour ceux qui ailleurs sont courbés sous le joug de la tyrannie, tâchons de conserver la république dans son intégrité, telle que nous l'ont léguée nos pères, et de la transmettre intacte à nos descendants.

THEATRE DE L'OPERA.—Ce soir, *Guillaume Tell*, avec les principaux sujets de la troupe lyrique.

THEATRE D'ORLEANS — Ce soir, *Robert le Diable*, et Danses par les premiers sujets du corps de ballet.

L'ITALIE ET L'EUROPE.—On lit dans le *Times* de Londres :

"L'esprit national n'est pas encore tout à fait étouffé dans les conseils du roi Victor-Emmanuel. Sous l'influence d'un trop puissant allié, le souverain du Piémont avait abjuré une grande partie de l'autorité qu'il tenait de ses concitoyens. Il avait été, pendant dix ans, le guide des peuples italiens, le pivot de leurs aspirations, le représentant de leur nationalité. A une époque où les puissances occidentales, d'une part, et la Russie, de l'autre, sollicitaient l'appui de Napoléon, le roi de Sardaigne, plein de la haine héréditaire de sa race contre l'étranger, s'allia avec l'Occident et lui apporta qu'un jour viendrait où il serait fort contre son ennemi. Cette position, il a conservée jusqu'à ce jour, mais quelques-unes des mesures que la puissance de son protecteur a dictées l'ont forcé de prendre, ont fait demander au monde si le fils de Charles-Albert se s'était pas associé au parti par lequel les deux empereurs semblaient disposés à briser l'indépendance de son pays. Nous sommes heureux de croire que Victor-Emmanuel n'a agi que sous l'action d'une pression ; nous espérons qu'avec l'appui que lui prêtent les Africains de son endroit, les braves blancs et y organiser le massacre de ces derniers. Avait il pu croire que ces mêmes scènes ne seraient laissé dépouiller sans opposer la moindre résistance aux envahisseurs ? C'est impossible. Il savait très bien que sa criminelle entreprise provoquerait de sanglants conflits, puisqu'il avait quelque part un dépôt d'armes. Il a donc été coupable de haute trahison, et les scandaleuses sympathies dont qui ont éclaté dans le nord, avant et après son exécution, sont à la fois une injure et une menace pour le Sud.

Nous ne sommes donc pas étonnés de l'attitude communistes que celui ci semble vouloir prendre. La Virginie tout entière est sous les armes, et le même esprit belliqueux se manifeste dans les divers Etats à esclaves. On dirait que l'ennemi est à nos portes. Les gouverneurs, dans leurs messages annuels, puisent successivement le langage alarmé, et les législatures votent des subsides pour la défense du pays. Le Nord va-t-il enfin ouvrir les yeux et comprendra-t-il ce qu'il y a de grave dans la position actuelle ? Nous l'espérons.

Si le Sud arme, ce n'est pas pour attaquer, c'est pour se défendre. Le Nord, par ses perpétuelles agressions, nous a placés dans une position si fâcheuse que nous sommes obligés à le prévenir le cas où il nous obligerait à opposer la force à la force, la violence à la violence. Les Etats libres renferment cependant beaucoup de citoyens dévoués à l'Union. Leur devoir est de protester hautement contre les coupables manœuvres des agitateurs abolitionistes et de se joindre au Sud, pour perpétuer l'esclavage qu'ils condamnent en principe et qu'ils ne sont certainement pas forcés de maintenir, mais pour sauver la république qui n'a jamais été exposée à un péril plus imminent.

L'alternative sera nettement posée par le Sud à la Convention chargée de désigner les candidats pour la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis, et qui doit se réunir à Charleston dans quelques mois. Il faudra ou que les Etats libres se décident à respecter les droits constitutionnels des Etats à esclaves ou qu'ils se résignent à une séparation. Or, la rupture du pacte fédéral serait non-seulement une calamité nationale, mais une mesure funeste au principe démocratique représenté par le gouvernement américain depuis la fin du siècle dernier. Ceux qui croient encore, dans l'ancien comme dans le Nouveau Monde, à la liberté et à la solidarité des peuples, perdront toute espérance et ne verront plus de refuge que dans le despotisme. Pour nous qui sommes libres, comme pour ceux qui ailleurs sont courbés sous le joug de la tyrannie, tâchons de conserver la république dans son intégrité, telle que nous l'ont léguée nos pères, et de la transmettre intacte à nos descendants.

THEATRE DE L'OPERA.—Ce soir, *Guillaume Tell*, avec les principaux sujets de la troupe lyrique.

THEATRE D'ORLEANS — Ce soir, *Robert le Diable*, et Danses par les premiers sujets du corps de ballet.

L'ITALIE ET L'EUROPE.—On lit dans le *Times* de Londres :

"L'esprit national n'est pas encore tout à fait étouffé dans les conseils du roi Victor-Emmanuel. Sous l'influence d'un trop puissant allié, le souverain du Piémont avait abjuré une grande partie de l'autorité qu'il tenait de ses concitoyens. Il avait été, pendant dix ans, le guide des peuples italiens, le pivot de leurs aspirations, le représentant de leur nationalité. A une époque où les puissances occidentales, d'une part, et la Russie, de l'autre, sollicitaient l'appui de Napoléon, le roi de sardaigne, plein de la haine héréditaire de sa race contre l'étranger, s'allia avec l'Occident et lui apporta qu'un jour viendrait où il serait fort contre son ennemi. Cette position, il a conservée jusqu'à ce jour, mais quelques-unes des mesures que la puissance de son protecteur a dictées l'ont forcé de prendre, ont fait demander au monde si le fils de Charles-Albert se s'était pas associé au parti par lequel les deux empereurs semblaient disposés à briser l'indépendance de son pays. Nous sommes heureux de croire que Victor-Emmanuel n'a agi que sous l'action d'une pression ; nous espérons qu'avec l'appui que lui prêtent les Africains de son endroit, il prendra une attitude plus forte et plus digne, tout en conservant les bienfaits qui résultent pour l'Italie de la dernière guerre, il refusera à tout prétexte et à toute intervention de dicter des lois aux populations italiennes qui sont indépendantes tant par le fait qu'en vertu de la loi des nations."

La *Times* s'occupe ensuite de la question de la régence dans les provinces de l'Italie centrale, dont les derniers incidents ne lui sont pas encore connus, puis il termine son article par le paragraphe suivant, dans lequel il définit quels sont, d'après lui les pouvoirs d'un congrès :

"Nous sommes heureux de croire que la majorité des grandes puissances s'associe au vœu hautement exprimé par l'Espagne, que le peuple italien ait le droit de se donner à lui-même son propre gouvernement. De Lisbonne à Moscou et de l'autre côté de l'Atlantique, partout où il y a des hommes libres, hennêtes et réfléchis, le désir est même, à savoir que les tyrannies des maisons ducales ne puissent revenir. En France même il est difficile de croire qu'un défenseur de la politique impériale hors des rangs des hommes politiques qui obéissent aux impressions des Tuileries. Nous apprenons que le roi de Sardaigne a exprimé le désir de voir un gouvernement impérial ; et on demande comment il prend sur lui de préjuger la décision du Congrès qui, dit-on, est prêt de se réunir ? Mais il nous semble impossible à personne qui a droit possède un Congrès de disposer de la destinée des Italiens, ou pourquoi ceux-ci devraient dépendre une sanction de cette assemblée. Dans le Congrès, divers Etats se réuniraient pour délibérer sur leur propre position et pour la régler en présence des événements nouveaux qui se sont produits, mais ils ne peuvent en aucune façon s'immiscer dans les actes d'Etats qui sont assez souverains qu'eux-mêmes. Le Congrès peut ratifier de reconnaître diplomatiquement cet état de choses et il peut consentir une modification, mais ce serait la comble de la tyrannie de la part d'une simple majorité des grandes puissances, que de prétendre que les choses ne pourra être fait [illegible] comment sortira. Telle [illegible] ment anglais se fait [illegible] pensons que notre opinion [illegible] été égard sera généralement acceptée."

Dépêches télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

Nouvelles de la Californie,

ARRIVÉE DE LA MALLE PAR VOIE DE TERRE.

St Louis, 12 décembre.—La malle de Californie est arrivée ici, apportant des nouvelles de San Francisco jusqu'au 19 du mois dernier.

Le steamer *Celtez*, de New York, chargé de passagers, n'était pas arrivé à San Francisco le 18 novembre. Il a quitté New York le 20 octobre, et, conséquemment, devrait être arrivé à destination. On a de vives inquiétudes sur son sort.

Le steamer *North Carlier* est attendu depuis plusieurs jours: il est parti du détroit de Fuca.

L'affaire de Boggs, vs. la compagnie minière Merced, depuis assez longtemps en litige, a été décidée en faveur de Boggs qui, substantiellement, donne l'or et le terrain à J. C. Fremont.

Les affaires à San Francisco sont très fermes nonobstant la rareté du numéraire.

La malle transcontinentale, partie de St-Louis pour la Californie, avec des dates de cette ville jusqu'au 3 du mois passé, a été reconduite à Malloys station, par delà Verzant de Californie.

Le général Scott est arrivé à San Francisco venant des îles Vancouver.

Il a été reçu avec enthousiasme par le habitants de cette ville.

Les dernières nouvelles de Carson Valley annoncent l'élection de Jos. J. Musses comme délégué à la législature de ce district.

De grands et riches filons d'or ont été découverts dans la vallée de Carson, que l'on suppose être une continuation des veines de Comstock.

Les récents avis d'Arizona constatent que l'enlèvement du capitaine Krull avec Pesquiera a été concerté de main.

Les employés de Stone, qui avaient suspendu leurs travaux, par ordre de Pesquiera, ont été autorisés à continuer leur entreprise. Le nouveau gouvernement de Juarez a été reconnu par Pesquiera.

TRAVAUX DU CONGRÈS.

Washington, 12 décembre. — Le bénat s'est réuni aujourd'hui ; les travaux ont été sans importance.

Dans la Chambre, les travaux ont été également de nulle importance.

On n'a jusqu'à présent procédé à aucun vote pour la nomination du speaker, et l'on pense qu'une autre semaine sera absorbée par des harangues politiques et des explications personnelles.

Election du vice Président comme Sénateur.

Washington, 12 décembre. — Une dépêche de Francfort, K. Y., porte que le vice Président Breckenridge a été élu aujourd'hui, par la législature de Kentucky, comme sénateur de cet Etat. Il a obtenu une majorité de 29 voix.

Seconde dépêche du Congrès.

Washington, 12 décembre — M. Iverson, a dit aujourd'hui au Sénat, dans ses remarques personnelles, que les observations qu'il avait présentées précédemment, concernant la corruption du parti démocratique du Nord, n'avaient point pour but d'accuser le sénateur Douglas et les gens d'être les complices de John Brown, mais qu'elles tendaient à démontrer que l'opposition du sénateur Douglas, quant aux droits territoriaux du Sud, n'était pas tenable, et que la grande nombre des partisans de ce dernier s'accordaient avec lui sur cette question.

M. Hilger a pris fait et cause pour la démocratie du Nord et a déclaré que ce parti comme s'associant aux mesures abolitionnistes.

M Johnson, du Texas, prononça un discours défavorable aux républicains et en faveur de l'union. Il désigna John Brown, les siens, tués pour la dénomination de brigands et d'assassins. Après quelques critiques dirigées par lui contre le discours de Seward, à Rochester, le Sénat ajourna.

Election manquée à Boston, 12 décembre.

Le Maire Lincoln a été réélu par une majorité de 1,400 voix.

Le parti du Maire a également obtenu la majorité comme membres élus au conseil municipal.

Destruction au Female College de Harrodsburg par le feu.

Louisville, 12 décembre — Dans la nuit de samedi dernier, un grand incendie éclata à Harrodsburg, dans cet Etat, et consuma le grand bâtiment occupé par les élèves et les institutrices de l'Institut des demoiselles. Personne n'a perdu la vie dans cette conflagration.

Marché au coton de New-York — 12 déc.— Le marché a clos ferme. Les ventes ont été modérées, sans variations dans les prix.

Charleston, S. C., 12 déc.—Le marché était ferme aujourd'hui. Il y a eu de nombreuses demandes aux prix antérieurs.

Savan ah, 12 déc.—Notre marché au coton a fermé avec calme et ferme aux précédents cours.

Marché de Cincinnati, 12 décembre—Farine— Il y a eu activité à la clôture. 900 barils ont été vendus à $4 35 et $ 40. Whisky ferme. 1,000 barils ont été vendus aujourd'hui à 21 cts. Maïs actif à la clôture, avec un hausse de 2 cts et coté à 44 et 45 cts. Mess pore de l'Ouest de Sucre, ferme. 200 boucauts ont été vendus aujourd'hui à 3 3/8 et 3 3/4 cts. Avoine de 50 à 52 cts.

Boiteaux à coyote.

Vicksburg, 12 déc.—Ont été signalés : le steamer Chancellor a 10 heures ; le Belfast à 11 heures, ce matin ; le J. C. Swan à 1 heure après midi, tous descendant le fleuve.

Vicksburg, 12 décembre—Ont été signalés, descendant le fleuve, le St Cloud hier à 7 h. du matin ; le C. E. H. Ingleh à 10 heures ; et le Thirty Fifth Parallel à 11 heures ; le A. O. Taylor, l'Alonzo Child et le Republic hier soir à 10 heures ; le Crescent City, ce matin à 7 heures, et le Wm M. Morrison à 8 heures.

TEXAS—Nos derniers journaux de Galveston sont du 8. Ils nous annoncent la mort du général Lafitte qui s'est noyé le mois dernier, dans la baie de Corpus-Christi.

La *Gazette de Baton-Rouge* annonce la mort de Mme Catherine Arriza, à l'âge de 96 ans. Cette dame était née en 1763, à Baton-Rouge, à l'époque où cette ville faisait partie de la Floride espagnole.

HORLOGERIE.—On verra aux annonces que M.S. FOUCHIER, 72, rue Royale, vient de faire l'ouverture d'un bel assortiment d'horlogerie de précision, de pendules de cheminée, d'horloges de bureaux et de monuments, de montres de première qualité, et d'objets de fantaisie, qu'il a choisis lui-même à Paris. Ces pièces, qu'il a minutieusement examinées, sont toutes de choix et se recommandent aux connaisseurs.

MAISON T. MORGAN—Tous les ans, aux approches du jour de l'an, la maison T. Morgan, au coin des rues Royale et Toulouse, ouvre un vaste bazar de jouets où viennent aussitôt s'abattre des essaims de charmants enfants, qui y butinent avec une rare avidité. L'assortiment destiné à faire tant d'heureux parmi les jeunes héritiers de nos travaux et de nos soucis, est plus riche et plus varié cet hiver qu'il ne l'a encore été. L'exposition aura lieu jeudi prochain et restera ouverte jusqu'au lendemain des fêtes. Voir aux annonces.

VENTE DE CIGARES — MM. L. A. Levy Jr & Co, encanteurs, vendront aujourd'hui, au magasin de MM. Gums & Maoich, 33, rue Tchoupitoulas, un assortiment de cigares de la Havane, nouvelle récolte, comprenant les meilleures marques. La vente sera sans réserve et les conditions sont des plus avantageuses.—Voir aux annonces d'encan.

RECOLTE—On lit dans l'*Argus-Courrier* de St-Charles :

La roulaison est à peu près terminée, non certes à la satisfaction des planteurs. Nous parlions dans notre dernier numéro des estimations approximatives de la récolte. Il paraît certain qu'elle n'a pas maximum à 150,000 boucauts. Nous avons subi cette semaine une gelée plus forte que la première, et cette température extraordinaire pour le pays est dure quelque temps, le Mississippi nous aurait offert un pont de glace. Mais, pour ce qui regarde les cannes, le mal était fait.

GELÉE A MORT—Mercredi dernier, au matin, dit le *Courrier des Opelousas*, deux beaux esclaves appartenant au Col. R. R. Bolivar, de Bolivar, ont été trouvés morts sur le chemin entre notre village et Washington. Ils avaient été envoyés en wagon, le jour précédent, porter du sucre on de la mélasse à Washington.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—L'avocat de District a demandé la mise en liberté de William Pickett, accusé de tentative de meurtre. Les officiers n'ont pu découvrir les témoins.

Les accusations de larcin contre E. B. Bartlette, Henry Sample, James Galpan, James Toole et Edward Gendre ; et Mme Mayoles ont été renvoyées au recorder Munro, les déposition n'ayant pas été prises par écrit ainsi que l'exige la loi.

Matthew Hughes et George C. Wolf, accusés de meurtre, se sont déclarés innocents. M. Randall Hunt s'est chargé de défendre Wolf.

John Powers s'est reconnu coupable de port d'armes. Le juge l'a condamné à une amende de prison.

MORTALITÉ—Le Bureau de Santé annonce qu'il y a eu cent vingt-trois décès dans les limites de la Nlle-Orléans, dans la semaine expirée dimanche dernier, à 6 heures du matin.

MORT DE JOE FORBES.—Sur la demande de plusieurs amis de Joe Forbes, le Dr Berthelot a été appelé pour procéder au post mortem. Il a été reconnu que la balle de pistolet avait pénétré dans le sternum du côté droit, fracassé la 3me côte, et s'était logée dans la partie postérieure du cœur. Le corps a été remis de l'hôpital par ses amis. Le coroner Beach tiendra une enquête aujourd'hui.

ENQUÊTE—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de Mme Julie Crozat, morte d'intempérance dans une maison de la rue Dryades, entre Girod et Julie. Elle était Irlandaise et avait trente-six ans.

Une autre enquête a été tenue, dans une maison de la rue Thérèse, entre Tchoupitoulas et St Thomas, sur le cadavre de Mme Julie Regnac, morte d'une affection pulmonaire. Elle était Irlandaise et avait 37 ans.

ACCIDENTS.—Une enquête a été tenue pour se à fait explosion, Personne heureusement n'a été blessé. Le convoi est reparti peu après.

MORT DE BOB FORBES.—Robert Forbes est mort à l'Hôpital de Charité hier après midi, à trois heures.

ARRESTATIONS.—Un jeune homme du nom de L. Levy, commis dans un magasin de linge de la Levée, près Crossman, a été arrêté hier matin, par l'officier Bellons, à la demande de M. Sprague, habitant du Kentucky. Celui ci déclare qu'il passait sur le trottoir ; Levy l'invita à entrer dans la boutique pour acheter un chapeau. La plaignant dit au commis qu'il n'avait sur lui que des billets de banque du Kentucky, et que s'il voulait lui donner, moyennant un escompte raisonnable, de l'or et de l'argent en échange, il achèterait le chapeau. Levy ayant renouvelé l'invitation, le Kentuckien entra dans le magasin et lui remit des billets représentant une valeur de plus de cent cinquante piastres. Levy alla dans le fond de la boutique pour consulter la "Bank Reporter and Counterfait Detractor" ; le Kentuckien le vit glisser dans sa poche quelques billets. Le commis revint au comptoir sur lequel il mit quelques pièces. Sprague en saisit aussitôt des billets, mais s'aperçut qu'il n'y en avait que pour quelques piastres. Il demanda le reste de son argent. Levy s'indigna, mais, en poussant un paquet de billets de cinq piastres qu'il donna au Kentuckien en affirmant qu'il n'avait rien de plus. C'est alors que Sprague le fit arrêter. Il est en prison.

Sullivan Marks a été arrêté hier. Louis Buck l'accuse de l'avoir assommé, dimanche matin, en face de l'Hôtel St Louis.

VOL.—Dimanche dernier, entre 9 et 10 heures du matin, des voleurs se sont introduits chez M. Louis Fale, épicier Moralès et St Antoine, et après avoir défoncé deux armoires, y ont enlevé trente objets suivants :

$166 en billets de banque ; $45 en or, $47 50 en argent, 2 bagues en or ; 2 paires boutons de chemises en or, 1 chaîne de montre en or, 2 paires boucles d'oreilles en or.

ADJUDICATIONS. — Le contrôleur a adjugé hier les contrats suivants :

Pour faire des trottoirs en brique, bordés de pierres plates, et de ruisseaux en bois, dans la rue Jackson, [côté nord] de la rue Bacchus à la rue White—A Denis Croman, à raison de $2 par pied courant de trottoir.

Pour faire des trottoirs en brique, bordés de pierres plates et de ruisseaux en bois, des deux côtés de la rue Musique, de la rue Craps à la rue Moralès—A F. Borge, à raison de $1 85 le pied courant de trottoir.

Pour faire des trottoirs en briques, bordés de pierres plates et de ruisseaux en bois, des deux côtés de la rue des Ursulines, de la rue Claiborne à la rue Roman et de la rue Miro à la rue Broad—A Denis Croman, à raison de $3 75 le pied courant de trottoir.

UNE LETTRE DE LORD BROUGHAM—Lord Ellenborough adresse au *Times* la lettre suivante qu'il a reçue de son collègue lord Brougham, en réponse à celle à laquelle le *Times* avait prêté sa publicité :

"Brougham, 5 novembre 1859.

"Mon cher Ellenborough,—Vous pouvez bien vous attendre à ce que je fasse d'énergiques vœux dans ces temps ordinaux en faveur de l'indépendance de l'Italie.

"Je ne puis que répéter ce que j'ai dit l'autre jour au meeting d'Edinburgh que, quelque que fussent mes opinions sur la cause, sur la réalité de la guerre (et que j'ai données complétement dans mes lettres), elle serait conduit à un état de choses qui donnerait aux italiens quelque chance de succès, pour vu que l'intervention étrangère soit exclue, et que la meilleure politique de la part, que pour eux à suivre, est une union avec le Sardaigne, quoique je conserve mon opinion de la totalité de cette puissance. Quant à ce qui concerne le général Cavaignac, n'ayant que mon espoir dans une guerre de partisans de guérillas est quelque peu limité, tout en admirant, comme je le fais, ses grandes qualités, comme nous connaissons sa conduite et ses relations publiques. Mais je ne souviens que les puissances avec lesquelles Cavour diffère d'opinion ont, dit on, de la préférence pour les gros bataillons, et je crains donc nous n'ayons pas à porter le deuil de la cause qu'il est porté à défendre. En tous cas, je suis sûr que si vous m'avez, ne vous viendrons voir troubler la paix de toute l'Europe, même dans l'intérêt de l'Italie.

"Croyez moi, mon cher Ellenborough, toujours sincèrement à vous.

"(Signé) H. BROUGHAM."

NAPOLEON III ET L'EUROPE.

On lit dans le *Journal des Débats* :

"Plusieurs journaux étrangers ont annoncé la sainte opérée d'une nouvelle brochure de M. Emile de Girardin intitulé : *Napoléon III et l'Europe*. Mais si l'on a déjà renoncé, l'assurent plusieurs de ces journaux, aux poursuites qu'on avait d'abord l'intention de diriger contre cette brochure, nous ne pouvons nous attendre sans doute à la voir bientôt rendue à la libre circulation.

"Il est vrai que quelques journaux étrangers ne l'entendent pas ainsi et prétendent qu'en cette occasion, comme en quelques autres, la saisie sera maintenue et la circulation de l'ouvrage interdite sans que les tribunaux soient appelés à se prononcer sur les délits signalés dans la publication et sur la culpabilité de l'écrivain. Quelques-uns de ces journaux vont jusqu'à dire qu'on a découvert dans nos Codes un article qui va mettrait à l'autorité de saisir les livres et les brochures sans cependant les poursuivre, et de les retirer ainsi de la circulation sans les déférer à la justice.

"Nous ne savons de qui a pu donner lieu à ces rudeurs si singulières, ni sur quoi s'appuient des assertions si contraires à notre droit public. Nous n'avons jamais entendu parler d'une disposition légale qui conférait à l'autorité un pouvoir pareil ; mais il paraît qu'une semblable disposition existait dans nos lois, nous pensons pas qu'il suffirait pour en faire justice d'appeler sur ce point l'attention du Sénat, gardien des libertés publiques et au besoin réformateur de la Constitution.

"Qu'on veuille, en effet, se figurer un instant quelle serait dans la pratique la conséquence d'une semblable doctrine. Selon la marche ordinaire des procès de presse, la saisie est une mesure éminemment provisoire que l'autorité croit devoir prendre sous sa responsabilité, et qui doit être à bref délai réformée ou confirmée par la justice après débat et jugement. Dans la théorie nouvelle, la saisie serait une mesure définitive qui n'interviendrait pas nécessairement un procès et qui n'aurait pas besoin de confirmation judiciaire. Cependant la saisie n'est pas seulement un obstacle à la circulation d'un écrit, c'est une peine très-grave qui prive à la fois l'écrivain et ses droits d'exprimer sa pensée et du fruit matériel et moral qu'il est en droit d'en tirer son travail. Il n'y a rien à dire dans quelques cas une saisie soit confirmée par un jugement rendu à la suite d'un débat contradictoire, quand elle fait suite à un jugement intervenu, mais le système qui consisterait à saisir par la voie administrative et à maintenir définitivement la saisie sans que les tribunaux aient été appelés à se prononcer sur les délits commis par la voie de la presse, nous ne serait-ce point le renversement de tous les principes de notre jurisprudence, ne serait ce point une atteinte grave portée au droit de propriété que de remettre à l'autorité le droit d'appliquer cette peine à sa discrétion, sans avoir besoin de faire juger d'heureux parmi les jeunes héritiers de nos travaux et de nos soucis, est plus riche et plus varié cet hiver qu'il ne l'a encore été. L'exposition aura lieu jeudi prochain et restera ouverte jusqu'au lendemain des fêtes. Voir aux annonces.

VENTE DE CIGARES — MM. L. A. Levy Jr & Co, encanteurs, vendront aujourd'hui, au magasin de MM. Gums & Maoich, 33, rue Tchoupitoulas, un assortiment de cigares de la Havane, nouvelle récolte, comprenant les meilleures marques. La vente sera sans réserve et les conditions sont des plus avantageuses.—Voir aux annonces d'encan.

RECOLTE—On lit dans l'*Argus-Courrier* de St-Charles :

La roulaison est à peu près terminée, non certes à la satisfaction des planteurs. Nous parlions dans notre dernier numéro des estimations approximatives de la récolte. Il paraît certain qu'elle n'a pas maximum à 150,000 boucauts. Nous avons subi cette semaine une gelée plus forte que la première, et cette température extraordinaire pour le pays est dure quelque temps, le Mississippi nous aurait offert un pont de glace. Mais, pour ce qui regarde les cannes, le mal était fait.

GELÉE A MORT—Mercredi dernier, au matin, dit le *Courrier des Opelousas*, deux beaux esclaves appartenant au Col. R. R. Bolivar, de Bolivar, ont été trouvés morts sur le chemin entre notre village et Washington. Ils avaient été envoyés en wagon, le jour précédent, porter du sucre on de la mélasse à Washington.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—L'avocat de District a demandé la mise en liberté de William Pickett, accusé de tentative de meurtre. Les officiers n'ont pu découvrir les témoins.

Les accusations de larcin contre E. B. Bartlette, Henry Sample, James Galpan, James Toole et Edward Gendre ; et Mme Mayoles ont été renvoyées au recorder Munro, les dépositions n'ayant pas été prises par écrit ainsi que l'exige la loi.

Matthew Hughes et George C. Wolf, accusés de meurtre, se sont déclarés innocents. M. Randall Hunt s'est chargé de défendre Wolf.

John Powers s'est reconnu coupable de port d'armes. Le juge l'a condamné à une amende de prison.

MORTALITÉ—Le Bureau de Santé annonce qu'il y a eu cent vingt-trois décès dans les limites de la Nlle-Orléans, dans la semaine expirée dimanche dernier, à 6 heures du matin.

MORT DE JOE FORBES.—Sur la demande de plusieurs amis de Joe Forbes, le Dr Berthelot a été appelé pour procéder au post mortem. Il a été reconnu que la balle de pistolet avait pénétré dans le sternum du côté droit, fracassé la 3me côte, et s'était logée dans la partie postérieure du cœur. Le corps a été remis de l'hôpital par ses amis. Le coroner Beach tiendra une enquête aujourd'hui.

ENQUÊTE—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps de Mme Julie Crozat, morte d'intempérance dans une maison de la rue Dryades, entre Girod et Julie. Elle était Irlandaise et avait trente-six ans.

Une autre enquête a été tenue, dans une maison de la rue Thérèse, entre Tchoupitoulas et St Thomas, sur le cadavre de Mme Julie Regnac, morte, d'une affection pulmonaire. Elle était Irlandaise et avait 37 ans.

ACCIDENTS.—Une enquête a été tenue pour heures du chemin de fer de Charleston [illegible] Greenville, la tête du cylindre de la machi[illegible] ses chiens et ces moutons.

ATTENTION.

Un grand nombre de non-abonnés reçoivent régulièrement des exemplaires de l'Abeille, et comme ce journal ne se vend pas au numéro, il est de notre devoir de prévenir ces personnes qu'elles devront s'abonner ou refuser le journal, autrement nous serons forcés de leur faire parvenir la facture de l'année. Conditions : [illegible] par mois.

Nouvelle trouvée.

Trouvé, ce matin, 10 du courant, dans la [illegible] Le propriétaire peut venir le réclamer en payant les frais. S'adresser à la boutique de Pierre Rocha, au coin de la rue [illegible]

Demande de nourrice.

On demande une bonne nourrice blanche, pour une petite famille sans enfants. Elle devra être recommandée comme étant propre. S'adresser à [illegible] rue de Chartres, entre Fla[illegible] et les rues Chartres et Charles.

DEMANDE DE DOMESTIQUE.

Un jeune homme recommandé, connaissant bien le service de table et de chambre, sachant un peu de cuisine, désire se placer. S'adresser à [illegible]

FAÇONS LES PLUS CÉLÈBRES.

Etoffes pour Robes.

Popelines, armures, poil de chèvre, plaids de laine et soie ; mérinos de toute nouveauté, velours, [illegible]

Vêtements dentelles &c.

Alep gens, Valenciennes, à quille, guipure, applique, Chantilly, Honiton, &c ;

Fichus, manches pareures, cols, [illegible] Bruxelles, Irlande, &c.

Broderies françaises &mes.

Robes de mariée pour dames, chemises brodées, bas, jupons, robes pour enfants, mérinos &c.

Robes de Soirée.

En tulle, tarlatane, crêpe, grenadine, &c

Ch'ès—Ch'ès—Ch'ès,

De tous genres, en laine, chenille, mousseline, organdi, broché, étoffe, mérinos, &c, &c.

JOHN TODD,

Nos 83, 85, 87 et 89, rue de Chartres.

Mme Veuve Bernard a l'honneur d'informer le public en général, que elle vient d'ouvrir un magasin de mercerie, pour gratiser promptement et correctement pour planter en arbustes, soit pour être vendus, leurs ordres seront remplis dans le plus bref délai.

[illegible]

Un charron, âgé de 29 ans, a été renversé par un cab dans Parliament street, et a dû être transporté à l'hôpital de Charing-Cross. Le cabman a disparu. La jambe cassée en deux endroits ; un autre homme a été renversé par une voiture dans le Strand, et a eu les deux bras cassés ; une vieille femme a eu la cuisse cassée, dans Pall-Mall, renversée par un cheval ; un nommé Thompson a eu la main gauche écrasée dans Leicester-Square ; un autre malheureux, ayant glissé sur le trottoir dans Saint-Martins Lane, au moment où passait un gros chariot, a eu les jambes si affreusement broyées, qu'on désespère de le sauver. Cette série d'accidents a été produite dans un rayon d'à peine deux à trois cents mètres.

Sur les autres points de la ville, les accidents ont été aussi nombreux et aussi regrettables.

Il y a eu une légère déchirure vers huit heures et demie du soir, mais le brouillard est resté fort intense jusqu'à ce matin onze heures, et n'est dissipé devant quelques rayons de soleil qui ont paru pour offrir à nos yeux la rigueur de la gelée pendant la journée.

CRÈME DE CASCARILLE. — Cette préparation est destinée à remplacer le *Cold Cream*. Ses propriétés sont de raffiner la circulation capillaire sanguine et de conserver au derme toute son élasticité. Ses termes moins ambitieux, elle entretient la fraîcheur du teint et le velouté de la peau. Dans sa composition il n'entre rien qui soit de nature à altérer les tissus, puisqu'elle n'est faite que de cascarilles d'une calcinée.

Décédé hier, à 10 heures du matin, ERNEST M